

Monographie communale de Gerde

Rédigée le 12 avril 1887 par Joseph Fourcau, instituteur

Commune de Gerde

1

Cette localité est agréablement située sur la rive droite de l'Ardeuse, à l'entrée de la délicieuse vallée de Campan, explorée chaque été, avec un plaisir toujours nouveau, par les étrangers qui fréquentent les eaux thermales de Bagnères-de-Bigorre.

Elle est limitée à l'ouest par Bagnères, au nord, par Bagnères et Uzer, au levant par Pies et Barriès et au sud, par les territoires d'Hoste et de Barriès.

Son territoire mesure une superficie de 673 hectares 93 ares 40^c, se répartissant comme suit:

Terres labourables ----- 207. 59. 30

Jardins ----- 5. 23. 38

Vignes ----- 35. 20

Vergers à fruit ----- 5. 02. 35

Allées ----- 3. 30

Canaux et ruissaux ----- 21. 80

Prés ----- 96. 42. 76

Pâturés ----- 68. 88. 93

Arbres ----- 1. 81. 30

Bois futaies et taillis ----- 121. 02. 17

Châtaigneraies ----- 17. 14. 30

Sarclis ----- 143. 81. 60

Broussailles ----- 25. 38.

Avertissement

Ce qui suit est la transcription de la monographie communale écrite le 12 avril 1887, sur 20 pages non numérotées, par l'instituteur de Gerde, Fourcau (patronyme indiqué dans cette monographie ; dans le recensement, il s'agit de Joseph Fourcade) ; elle est disponible en ligne sur le site des Archives des Hautes Pyrénées.

La page précédente montre la seconde page de ce manuscrit (la 1^{ère} comporte seulement le titre), qui est bien écrit et assez lisible. Les majuscules ont été respectées autant que possible, ainsi que l'orthographe, la ponctuation, les changements de paragraphes et les mots en gras ou soulignés. Les mots ou phrases en patois ou en vieux français ont été transcrits le plus fidèlement possible. L'essentiel du texte est écrit en italique, mais certaines citations sont écrites en lettres droites : cette graphie a été respectée.

Les pages du manuscrit original sont indiquées entre parenthèses.

Cette monographie est rédigée en 4 grandes parties, repérées par un chiffre romain, mais sans titre. On peut leur donner les titres suivants :

- I. La géographie (p. 3-7),
- II. La population et l'organisation de la commune (p. 7-8),
- III. L'économie (p. 8-10),
- IV. L'histoire (p. 10)

Une « annexe au titre IV » traite de l'enseignement (p.10-12).

Une carte de la commune est jointe en dernière page (page 13).

C'est le même plan pour la plupart des monographies : il a été vraisemblablement imposé aux instituteurs.

Des notes ont été rajoutées au texte, ainsi qu'une annexe sur le recensement de Gerde de 1886 (page 14).

Bernard Larricq. Mars 2016

Commune de Gerde

I

Cette localité est agréablement située, sur la rive droite de l'Adour, à l'entrée de la délicieuse vallée de Campan, explorée chaque été, avec un plaisir toujours nouveau,, par les étrangers qui fréquentent les eaux thermales de Bagnères-de-Bigorre.

Elle est limitée à l'ouest par Bagnères, au nord par Bagnères et Uzer, au levant par Lies et Banios et au sud par les territoires d'Asté et de Banios.

Son territoire mesure une superficie de 673 hectares 93 ares 40 C', se répartissant comme suit :

<i>Terres labourables</i>	<i>207.59.30</i>
<i>Jardins</i>	<i>5.23.38</i>
<i>Vignes</i>	<i>35.20</i>
<i>Vergers à fruits</i>	<i>5.02.35</i>
<i>Allées</i>	<i>3.30</i>
<i>Canaux et ruisseaux</i>	<i>21.80</i>
<i>Prés</i>	<i>96.42.76</i>
<i>Pâtures</i>	<i>68.88.93</i>
<i>Aunaies</i>	<i>1.81.30</i>
<i>Bois, futaies et taillis</i>	<i>121.02.17</i>
<i>Châtaigneraies</i>	<i>17.14.30</i>
<i>Landes</i>	<i>143.81.60</i>
<i>Broussailles</i>	<i>25.38</i>
<i>(page 3)Graviers</i>	<i>71.50</i>
<i>Rochers</i>	<i>37.10</i>
<i>Chemins</i>	<i>36.96</i>
<i>Sol des propriétés bâties</i>	<i>4.46.07</i>
	<i>-----</i>
<i>Total</i>	<i>673.93.40</i>

Elle fait partie du canton de Campan et se trouve à cinq kilomètres en aval du chef-lieu, à un kilomètre en amont de Bagnères, chef-lieu d'Arrondissement, et à dix-neuf kilomètres au sud de Tarbes, chef-lieu du département.

L'aspect du sol présente deux physionomies bien différentes. Une superbe plaine bordant l'Adour sur une faible étendue de son parcours, et des coteaux¹ élevés, les deniers contreforts des monts situés dans les territoires des communes voisines.

C'est à la crête de ces coteaux, d'un point appelé les Palomières, que le voyageur jouit du magnifique spectacle que présentent à ses yeux la vue de la belle cité bagnéraise et la plaine à travers laquelle serpente l'Adour.

Le plaisir qu'il goûte lui fait oublier les fatigues occasionnées par des marches pénibles à travers un pays accidenté et sur des chemins raboteux.

Il n'existe pas de montagnes sur le territoire de Gerde. Les coteaux qui entourent le village au nord et à l'est sont presque uniquement constitués de roches calcaires en général recouvertes d'une couche de terre végétale.

¹ M. Fourcau met toujours un accent circonflexe sur le « o » de coteau, ce qui n'est pas la bonne orthographe.

Le sol de la plaine, formé d'alluvions, est riche et d'une culture facile. Celui des côteaux, dans lequel les éléments qui constituent la terre arable ne sont sur aucun point en équilibre, est au contraire (page 4) peu productif et difficile à travailler à cause de la forte pente qu'il présente et de l'argile qui y domine.

Les chemins qui le desservent, fréquemment ravinés par les eaux pluviales, sont toujours en mauvais état de viabilité.

Aussi faut-il toute la bonne volonté, l'habitude et la force physique dont sont doués en général les habitants de ces côteaux pour ne pas succomber à la fatigue occasionnée par la culture et l'exploitation de leurs propriétés.

Différant essentiellement sous le rapport des mœurs, de l'esprit et du genre de travaux auxquels elle se livre, la population de Gerde forme deux groupes biens distincts : celui de la population agglomérée et celui de la population épars.

Le premier, qui comprend les trois quarts environ de la population totale, habite la plaine.

Ses maisons, régulièrement disposées et bâties avec un goût dont le développement rapide se manifeste dans les constructions nouvelles qui s'y élèvent, sont ordonnées, au nord et à l'est, à un demi-cercle de mamelons boisés ou cultivés, tandis qu'au couchant et au midi on voit à leurs pieds s'étendre jusqu'à l'Adour cette vaste étendue de prairies naturelles et de champs constamment ensemencés, dont la beauté se trouve encore rehaussée par la richesse du sol.

Placé à six cents mètres d'altitude, et n'ayant à souffrir que des vents de l'ouest, peu redoutables à cause de la montagne dite du Bédât qui abrite de ce côté, on jouit là d'une température relativement douce malgré le voisinage de la neige.

Par contre, les pluies y sont fréquentes et abondantes.

Elles amènent des changements de température très brusques et, partant, très dangereux si on ne se précautionnait pas.

(page 5) A part cela, le climat est sain ; la peste qui, en 1588, désola Bagnères et dépeupla Asté au point que l'herbe poussait, dit-on, dans les rues, compta à Gerde peu de victimes. Depuis trois siècles, aucune épidémie sérieuse n'y a fait son apparition.

Un ruisseau peu abondant mais ne tarissant jamais descend des hauteurs voisines où il prend sa source, traverse, de l'est à l'ouest, dans le sens de sa plus grande longueur, le village dans l'intérieur duquel il entretient la fraîcheur, la propreté et l'aisance ; il va ensuite se jeter dans l'Adour après avoir fertilisé de son limon, par les soins d'une commission syndicale créée en 1885, les prairies qu'il trouve sur son passage et dans lesquelles il se perd durant l'été.

Le reste de la plaine est arrosé par un canal dérivant de l'Adour et rasant presque les dernières maisons du village à l'ouest.

En outre, deux petits canaux, puisant leurs eaux dans la même rivière, alimentent les usines construites sur le bord de l'Adour dans le même territoire.

Les crues du ruisseau sont insignifiantes. Celles de l'Adour, causées par la fonte des neiges quand un orage éclate dans la région du Pic du Midi, sont soudaines et quelquefois très préjudiciables.

L'eau déborde, envahit la plaine, emporte les récoltes et les prairies qui constituent la principale richesse de la vallée.

La population épars jetée ça et là sur toute l'étendue des côteaux susdésignés, est moins bien partagée sous le rapport de la température, de la nature du sol sur lequel elle vit et des agréments que procurent les cours d'eau.

(page 6) *Les habitations ne sont là ni aussi bien construites ni aussi proprement tenues qu'au village.*

Située à plus de huit cents mètres d'altitude, absolument privée d'abri naturel, cette population a également à redouter les divers vents qui soufflent tous avec une force incroyable dans les régions montagneuses.

Les récoltes se ressentent e la rigueur de ce climat et sont toujours, même dans les années les plus favorables, tardives et médiocres.

La nourriture de cette population est grossière et essentiellement frugale. Le travail auquel elle est assujettie est autrement pénible que celui qui occupe la population de la plaine.

Cela ne l'empêche pas d'être, en général, plus robuste et mieux constituée. Le contraste se manifeste même dans le teint et les manières de ces deux populations.

Pendant de longues années, je pourrais dire des siècles, une haine héréditaire, selon les affirmations recueillies, a profondément divisé les jeunes gens appartenant à chacune d'elles.

Il ne se passait pas de dimanche sans qu'il éclatât entre eux des querelles qui se terminaient toujours par des voies de fait ayant parfois un caractère de gravité très sérieux.

Cette haine perçait jusque dans les écoles et notamment dans celle des garçons où les enfants formaient toujours deux camps bien tranchés dans les récréations. Il ne fallait pas que le maître les perdît un instant de vue sous peine d'avoir à réprimer les écarts qui se produisaient de part et d'autre.

J'ai longtemps cherché sans pouvoir la trouver la cause de ces animosités. Les renseignements qui m'ont été fournis à ce sujet ne m'ont rien appris.

(page 7) *A mon avis, c'est précisément en classe qu'il faudrait chercher et que l'on trouverait la source de cette haine séculaire.*

Le hameau avait été de tout temps complètement déshérité des bienfaits de l'instruction. Les enfants ne fréquentaient jamais l'école avant l'âge de neuf à dix ans en raison de la longueur et de la difficulté des communications. Ces natures, en grande partie rebelles, n'ayant pas été assouplies par l'éducation première, étaient difficilement façonnées quand, à un âge avancé, elles arrivaient en classe. Il en résultait pour ces enfants une infériorité bien marquée dans le développement de l'intelligence et dans les progrès obtenus. Les railleries et les mauvaises plaisanteries, quand le maître avait tourné la tête, ne leur étaient pas ménagées par leurs camarades l'école. Les humiliations dont ils étaient l'objet jetaient dans leurs cœurs les premiers germes d'une haine qui grandissait avec l'âge. Devenus grands ils essayaient de se venger par des provocations qui donnaient lieu aux scènes malheureuses dont il a été parlé.

Une école mixte créée, il y a quelques années, au centre de cette population, fait disparaître la cause que je viens de signaler et il est aisé de prévoir que dans un avenir très prochain. Déjà elles deviennent de plus en plus rares et les animosités disparaissent.

Indépendamment des cours d'eau déjà cités, le village possède depuis 1876 trois fontaines alimentées par deux sources captées et conduites à grand frais dans les principaux quartiers.

Ce sont ces trois fontaines surtout qui procurent aux habitants l'aisance dont ils jouissent.

(page 8) *Les étrangers qui visiteront Gerde à l'avenir ne flétriront plus les habitants de l'épithète humiliant de goîtreux (Gaouéruts dé Yerde).*

Ils ne pourront pas en effet se résoudre à croire qu'une eau si abondante et si limpide puisse occasionner une affection aussi désagréable que celle du goître².

² On peut écrire goitre ou goître ; Joseph Fourcau l'écrit toujours avec l'accent circonflexe.

La science elle-même s'est mise en frais pour trouver les éléments constitutifs des eaux de Gerde auxquelles on attribue la production du goître.

En 1882, M. le D^r Garrigou³, président du congrès scientifique de Dax, fit puiser par les soins de M. le D^r Déjeanne⁴ de Bagnères, membre de ce congrès, une certaine quantité d'eau dans le ruisseau et aux sources qui alimentent les fontaines.

L'analyse a été faite. Voici le résultat textuel de cette opération.

« L'eau du ruisseau, quoique limpide, a laissé déposer une matière glairineuse et a répandu par l'évaporation une odeur véritablement infecte. L'eau des fontaines a acquis une odeur semblable, mais bien moins prononcée. L'analyse de ces eaux n'a laissé rien de particulier. Le résidu total d'un litre est de 0,15 environ dans lesquels il y a peu de chaux et un peu de magnésie (0,006), mais les villages des goîtreux sont bâtis ordinairement auprès de roches magnésiennes. Dans ces villages, on a pu observer que les goîtres étaient d'autant plus nombreux que ces roches étaient elles-mêmes plus à découvert. Selon l'expression de feu M. le Dr Marchand, ils se présentent sur les vallées pyrénéennes de la même manière que la roche verte, en fuseau, c'est-à-dire plus rares aux extrémités et augmentant au centre selon la constitution du sol. On peut même quelquefois, comme M. Garrigou l'a fait en Espagne, deviner les points où se rencontrent les goîtreux ; mais cette détermination n'est pas infaillible. »

En 1883, MM. les D^{rs} Déjeanne et L. Cazalas⁵ ont procédé à une inspection très minutieuse des goîtres existant (page 9) existant chez les enfants qui fréquentaient en ce moment l'école des garçons. Ils ont

³ Félix Garrigou, né le 17 septembre 1835 et décédé le 18 mars 1920), était médecin (Paris, 1860), hydrologue, chimiste médical et préhistorien. Professeur à l'Université de Toulouse, sa bibliothèque (264 volumes et 1312 brochures) et ses manuscrits ont été donnés à la Bibliothèque universitaire de Toulouse en 1920. Outre de très nombreuses études sur des eaux de stations thermales, en particulier des Pyrénées (Ax, Bagnères de Luchon, Cauterets, Aulus, Campagne, Saint-Boës, Montesquieu, Mollitg-les-Bains, Eaux-Bonnes) et d'autres sujets, il a publié :

- L'endémie du goître et du crétinisme, envisagée dans les Pyrénées au point de vue de ses rapports avec la nature géologique du sol (Paris, G. Masson, 1874) ;
- Discours de clôture du congrès scientifique de Dax (Pau, Vignancour-Lalheugue, 1882) ;
- Etude sur l'une des causes du goître dans les communes de Gerde et Asté (Dax, J. Justère, 1883).

⁴ Il s'agit probablement de Jean-Marie Lucien Dejeanne (1842-1909) qui a été maire de Bagnères de Bigorre de 1889 à 1901. Ce médecin, sous le nom de Nabaillet, écrivit « Caoucos fablos de J. de La Fontaine en rimos bigourdanos patouès de Bagneros ».

⁵ Louis Cazalas, sénateur de 1876 à 1882, né à la Borde (Hautes-Pyrénées), le 1^{er} septembre 1813, mort à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), le 14 octobre 1884, entra en 1833 au service militaire en qualité d'élève à l'hôpital d'instruction de Metz ; l'année suivante, il en sortit lauréat et sous-aide. Après avoir rempli successivement ces fonctions dans les hôpitaux de Bayonne, de Lille et du Gros-Caillou, M. Cazalas fut reçu (1838) docteur à la Faculté de médecine de Paris, et envoyé comme aide-major au 25^e régiment de ligne. Médecin-adjoint en 1840, il partit pour l'Algérie et fut attaché aux hôpitaux de Mostaganem, de Mascara et d'Oran. De retour en France, il devint professeur de pathologie interne à l'hôpital d'instruction de Metz (1844), puis il fut chargé (1848) du même enseignement au Val-de-Grâce. Après un nouveau séjour en Afrique où il eut à diriger le service médical des cholériques de la garnison d'Oran, il accompagna, comme médecin en chef, la première division de l'armée d'Orient, puis il revint à Alger, où il consacra, à la rédaction d'un livre sur les maladies observées par lui à Constantinople, les loisirs que lui laissa son service à l'hôpital du Dey. Lors de la guerre d'Italie, le gouvernement impérial confia à M. Cazalas la direction médicale de la place d'Alexandrie, puis (octobre 1859) le poste de médecin en chef de l'armée d'occupation. La campagne terminée, il devint médecin principal de première classe et enfin médecin inspecteur général. Il était déjà conseiller général des Hautes-Pyrénées, pour le canton de Lannemezan, quand il fut élu, comme conservateur (30 janvier 1876), sénateur de ce département, par 347 voix sur 541 votants, contre 265 à M. Dupré. Il prit place dans les rangs de la droite vota avec elle, en 1877, la dissolution de la Chambre des députés, combattit le ministère Dufaure et se prononça contre l'article 7 et les diverses lois sur l'enseignement, contre l'application des lois existantes aux congrégations, etc. - Commandeur de la Légion d'honneur, du 11 août 1869. - M. Cazalas ne fut pas réélu aux élections sénatoriales de 1882. On lui doit divers travaux sur: le Traitement de la dysenterie (1846), les Maladies de l'armée d'Orient (1860), les Maladies de l'armée d'Italie (1864), etc.)

constaté, à ma grande surprise, que 33 élèves, c'est-à-dire la moitié de la population scolaire, étaient atteints plus ou moins gravement de l'endémie du goître. Vers la même époque, une visite faite dans le même but dans l'école de Lesponne, hameau de Bagnères, établissait que, sur 60 élèves, cinq ou six à peine étaient à l'abri de l'endémie.

A Gerde, ils ont en outre constaté que la plupart des cas ne présentait aucun caractère de gravité et ils ont affirmé que chez presque tous l'infirmité disparaîtrait au fur et à mesure qu'ils grandiraient.

Ils ont appelé mon attention sur une particularité de vêtement : cou nu, exposé à l'action de l'air, constriction inférieure par le col de la chemise, conditions qui doivent gêner la circulation veineuse et favoriser la production du goître.

Ces Messieurs ont été unanimes à reconnaître que l'endémie goîtreuse diminue là où le bien-être augmente.

Il est en effet de notoriété publique qu'à Gerde cette endémie est en décroissance rapide depuis le partage de certains communaux, dont la culture a considérablement augmenté les ressources alimentaires, la création de l'industrie marbrière, la restauration et la construction de maisons bâties d'après les nouveaux types, l'élargissement des rues et enfin la création des fontaines dont l'eau est de beaucoup supérieure à celle qui traverse le village.

Au hameau, il est bien rare que l'on ait à constater un seul cas de goître. Cependant la seule eau potable que l'on puisse se procurer est puisée soit dans quelques (page 10) rares puits, soit dans des sources jaillissant dans des prairies plus ou moins marécageuses.

Ce qui vient d'être dit à ce sujet semblerait prouver que la présence du goître ne peut pas être attribuée aux propriétés dont jouissent certaines eaux potables.

II

La population totale de Gerde s'élève, d'après le recensement de 1886, au chiffre de 836 habitants.

Ce chiffre ne varie pas visiblement depuis de longues années. Si le recensement de 1881 l'avait porté à 882, c'est par suite d'une erreur commise par les commissaires recenseurs.

La commune comprend le village qui compte 167 ménages et 612 habitants et un hameau qui possède 39 feux et 224 individus.

Le village, à son tour, se divise en quartiers, savoir :

- 1° Le quartier du moulin avec sept ménages et 21 habitants
- 2° Le quartier du bas du village avec 34 feux et 92 habitants
- 3° ----- du Limaca avec 31 --- et 113 habitants
- 4° ----- de Nicharre avec 23 --- et 70 habitants
- 5° ----- de Sébery avec 18 --- et 60 habitants
- 6° ----- de S^{te} Anne avec 14 --- et 80 habitants
- 7° ----- du Theilh ou Estantère avec 13 --- et 54 habitants
- 8° ----- de la Fontaine avec 32 --- et 118 habitants

Le hameau forme un seul quartier et est connu sous le nom de Forêt de Gerde.

La commune n'est point sectionnée. Elle est administrée par un maire assisté de onze membres du conseil municipal ayant tous leur domicile au village.

(page 11) La population appartient au culte catholique et est desservie par un prêtre habitant le chef-lieu.

La perception des impôts se fait par les soins du fonctionnaire résidant à Campan.

Pour les postes et télégraphes, Gerde est desservie directement par le bureau de Bagnères.

Le centime vaut 29 francs.

Les revenus ordinaires produits par les taxes affouagères, la ferme des biens communaux non soumis au régime forestier, la vente des herbes qui poussent sur des pelouses et enfin les subventions accordées par l'Etat pour le service de l'instruction primaire, forment annuellement un total de 3500 francs environ.

III

Les principales cultures locales sont celles du blé, du maïs, du haricot, des pommes de terre et des carottes.

En plaine, l'hectare de terrain produit jusqu'à trente hectolitres de froment, tandis que sur les côteaux on obtient, dans les années favorables, la moitié au plus de ce rendement exceptionnel. Les mêmes proportions sont gardées pour toutes les autres cultures.

Malheureusement le terrain de la plaine offre l'inconvénient grave d'être trop morcelé et de constituer la propriété du quart seulement de la population du village. Le reste de cette population est exclusivement composée d'ouvriers marbriers, de charpentiers, de maçons et de cordonniers qui sont presque continuellement occupés à Bagnères.

La chasse de palombes, faite sur une grande échelle, (page 12) au moyen du filet vertical, avait occupée pendant une cinquantaine d'années bon nombre d'individus.

Pendant longtemps cette chasse donnait des revenus qui paraissent fabuleux.

Depuis sept ans cette chasse a dû être abandonnée faute de chasseurs et aussi parce que le nombre des oiseaux a diminué au point que, de très rémunératrice qu'elle avait été, elle était devenue presque dérisoire et constituait une charge pour le propriétaire des pantières⁶.

C'est à propos de cette chasse que l'on a dit par ironie : A tu miniquéta yébet ét matrée es couloums qu'arrivan.

L'industrie des habitants du hameau est essentiellement agricole et pastorale.

Ils apportent un soin tout particulier dans l'élevage des bêtes à laine dont ils retirent, à part les deux dernières années, des revenus considérables.

Bien qu'ils soient moins bien partagés sous divers points de vue que les habitants du village, on remarque chez eux plus de bien-être. Là chacun est propriétaire et chacun, grâce à un labeur pénible, récolte la quantité de céréales nécessaires à l'alimentation du ménage.

Il faut ajouter que cette population a des goûts très simples et dépense peu, au lieu que l'ouvrier, dont le prix de la journée a été considérablement réduit depuis l'apparition de la crise industrielle, a conservé ses goûts de dépense et dissipe souvent, avant de l'avoir gagné, le montant de son salaire.

Les bois taillis et futaies n'occupent, comme on l'a vu, qu'une superficie de 121 hectares deux ares dix-sept centiares ; mais la commune possède dans les territoires de Campan et des communes limitrophes de vastes (page 13) forêts très bien peuplées de hêtre et de sapin. Les autres essences, même le chêne à la fois si précieux et si commun dans nos régions, forment dans ces montagnes la grande exception.

⁶ Une pantière, en gascon pandéla / pandèle est un filet vertical utilisé dans les cols pyrénéens pour la chasse à la palombe. Ce mot vient du latin *panthēr*, « filet de chasse » du grec *pan*, « tout », *thēr*, « animal ».

Ces forêts, toutes soumises au régime forestier, sont exploitées sous la direction et la surveillance des agents forestiers.

La méthode, dite d'éclaircie ou de jardinage, est employée à l'égard du sapin, tandis que le hêtre est traité en taillis fureté. De nombreux baliveaux⁷ ou porte-graines sont réservés dans chaque coupe affouagère. Qu'il me soit permis de faire remarquer, en passant, que ce mode appliqué aux hautes montagnes est défectueux et notoirement préjudiciable.

Ces arbres, après avoir empêché le repeuplement par les tables, finissent tous ou à peu près tous par devenir la proie des ouragans qui soufflent sur ces montagnes avec une violence excessive. Il arrive alors que la forêt ne possède plus à un moment donné ni gros arbre ni jeunes pousses et est par ce fait transformée en vrai désert.

Je cite un exemple : en 1885 et 86 les baliveaux conservés dans les coupes affouagères des cinq ou six dernières années ont tous été ou décimés ou arrachés. La commune en a vendu pour deux cents et quelques francs, sur place, où le stère de bois doit se vendre au plus à raison de deux francs.

Aujourd'hui cette partie de montagne, si belle autrefois, présente l'aspect d'une nature absolument dénudée.

La bois de hêtre, sauf de rares exceptions, est employé (page 14) uniquement pour le chauffage ; le sapin, au contraire, est affecté aux travaux de construction.

Les principaux débouchés de l'un et de l'autre sont Bagnères et Tarbes.

Une carrière de bonne pierre à bâtir et d'une exploitation très facile a été ouverte, il y a quelques années, dans l'un des mamelons qui avoisinent le village.

Sur les bords de l'Adour, se trouvent installés un moulin à farine, une tournerie sur bois, un foulon⁸ et deux fabriques de lainages.

Ainsi que cela a été dit précédemment, le hameau ne possède que des chemins non classés et par conséquent en fort mauvais état. Pas un d'eux, et ils sont nombreux, n'est classé.

Le village est relié à Campan, Bagnères et Tarbes soit par des routes bien entretenues, soit par la voie ferrée qui s'arrête à Bagnères.

L'inondation de 1875 détruisit le pont qui met en communication les deux rives de l'Adour. Ce pont a été solidement reconstruit dans le courant des années 1879 et 80. En outre, le chemin d'intérêt commun n°30 sillonnant la plaine du nord au sud passe non loin de Gerde, qu'il met en communication avec Bagnères, par la route de Toulouse.

Campan et Bagnères sont trop rapprochés pour qu'on ait besoin d'un moyen de transport quelconque pour y aboutir. D'ailleurs les relations avec Campan sont peu fréquentes. Ce chef-lieu de canton ne possède pas de marché. Les deux foires de printemps et d'automne ont une importance insignifiante et y attirent peu de monde.

Le trajet de Bagnères est pour Gerde une agréable promenade. La fréquentation du gros marché que l'on y (page 15) tient tous les samedis et des quatre foires importantes qui y sont établies de longue date, n'offre aucune difficulté et n'occasionne aucun frais.

⁷ Les baliveaux sont de jeunes arbres jugés par le sylviculteur assez droit et vigoureux pour devenir un bel arbre d'avenir

⁸ Un foulon, du latin *fullo*, est un bâtiment (le plus souvent un moulin à eau, *gynaecum* en latin) où l'on battait ou foulait les draps, ou la laine tissée dans de l'argile smectique pour les assouplir et les dégraisser. Le moulin était exploité par un *ouvrier foulon* ou *foulonnier*. Il pouvait aussi servir pour les cuirs et peaux.

La ligne ferrée aboutissant à Bagnères nous transporte à Tarbes les jours de grand marché, un char à bancs partant de Gerde facilite le transport des haricots et des carottes que l'on expédie dans ce marché.

Les anciennes mesures telles que la came, l'empan et le pouce sont encore en usage dans la localité⁹.

Un nouveau vérificateur des poids et mesures semble vouloir enfin sévir énergiquement contre les routiniers et les amener à l'emploi exclusif du nouveau système.

Le commerce local est peu important. Un négociant en vins, jouissant d'une bonne réputation, ne fait cependant aujourd'hui que des affaires très restreintes. La tournerie sur bois écoule peu de produits, mais en revanche, une fabrique de lainages construite tout récemment par M. Comet, industriel, et dirigée, il faut l'avouer à notre honte, par des ouvriers allemands, semble vouloir prendre une grande extension. Les produits s'écoulent rapidement et à des conditions de prix très favorables. Les bénéfices réalisés ont décidé M. Comet a doubler son établissement. Les travaux sont en voie d'exécution

IV

L'histoire est absolument muette sur le compte de Gerde. Pas de trace d'homme célèbre.

Les archives ne présentent rien de remarquable. Aucun des documents que j'y ai trouvés ne me paraît devoir être mentionné.

Gerde faisait autrefois partie du vicomté d'Aure et d'Asté, connu depuis le XVI^{ème} siècle sous le nom de comté de Gramont dont le siège est à Asté.

(page 16) Son nom paraît prendre son origine dans yér qui désignait une partie de montagne ou de côteau cultivée et habitée, dépendant d'une seigneurie.

Un groupe de cabanes dont il ne reste plus de trace avait en effet existé sur la limite des deux territoires de Gerde et d'Asté.

Plus tard, les habitants de ce yér quittèrent le désert qu'ils habitaient et vinrent poser les fondations des premières maisons du village qui prit le nom de yerde, en français Gerde.

Annexe au titre IV

L'absence de renseignements officiels, la confusion de ceux que j'ai pu recueillir ne me permettent pas de préciser la date de la création de l'école des garçons.

L'école des filles était dirigée, jusqu'en 1848, par une institutrice privée. Sur la demande de cette directrice, le conseil municipal, par une délibération en date du 18 septembre 1848, érigea cette école privée en école communale et assura sur les ressources communales un traitement annuel de 150 francs plus 10 francs pour indemnité de logement.

⁹ Ce sont les anciennes unités de longueur, utilisées avant le passage au système métrique : la canne (la canne de Toulouse mesure environ 1,8m), l'empan (1/8 canne, soit environ 20 cm), le pouce (1/64 canne).

La trop fameuse loi de 1850¹⁰ vint pendant vingt années enrayer, détruire ce que bon nombre de municipalités avaient déjà fait et semblaient vouloir continuer en faveur de l'enseignement.

En 1877, les deux écoles de Gerde étaient séparées.

Celle des garçons était installée dans une maison dont la commune fit l'acquisition en 1855, en vertu d'une délibération prise par le conseil municipal à la date du 27 octobre 1854.

Celle des filles occupait une pièce dans une maison particulière où elle n'a jamais été dans des conditions supportables de salubrité et d'ampleur.

Aussi ces écoles ont végété jusqu'en 1882, époque à laquelle (page 17) fut terminée la construction du groupe scolaire.

Ce local comprend deux salles de classe mesurant chacune soixante-six mètres carrés ; elles sont au rez-de-chaussée.

Au premier étage se trouvent les logements de l'instituteur et de l'institutrice. Ils sont superposés avec deux salles d'école et comprennent une cuisine et une vaste chambre à coucher. Ces logements comme les salles d'école sont séparés par un large vestibule dans l'intérieur duquel se trouve un escalier monumental donnant accès à la salle du conseil qui remplit au premier étage la moitié du vestibule et au logement de l'instituteur.

L'institutrice aboutit à son logement et au galetas par un escalier extérieur serpentant au milieu d'un pavillon.

Il n'est sans doute pas besoin de faire observer que les logements sont insuffisants et que, si la construction du groupe scolaire, dont la dépense est arrivée au chiffre énorme de 26 000 francs dont 18 000 ont été fournis par la commune, ne laisse rien à désirer au double point de vue de la salubrité et de la solidité, elle est bien défectueuse sous le rapport de l'aménagement intérieur.

Les cent élèves qui fréquentent ces écoles n'ont encore ni basse-cour, ni préau, ni cabinets.

Un plan et un devis supplémentaire ont été dressés pour le parachèvement des travaux commencés ; mais tout porte à croire que ce parachèvement est condamné à rester, pendant longtemps encore, à l'état de projet, car l'Etat n'accorde pas le secours supplémentaire, et la commune, déjà obérée, n'est pas à la veille d'équilibrer son budget, encore moins est-elle en mesure de s'imposer de nouveaux sacrifices.

Le mobilier scolaire est insuffisant et en très mauvais état. Dans l'école des filles il a fallu fixer les tables au plancher pour les empêcher de se renverser.

Le matériel géographique est encore plus insuffisant et (page 18) plus défectueux. L'école des garçons ne possède que quelques vieilles cartes qui tombent en lambeaux. Cette école a pourtant été dotée d'une caisse d'épargne et d'un musée scolaire. Les tentations faites soit auprès des habitants, soit auprès de la municipalité, en vue de la création de la bibliothèque scolaire sont encore restées infructueuses.

Il a été dit plus haut que la Forêt avait été de tout temps déshéritée des bienfaits de l'instruction.

La construction nouvelle ne rapprochait les distances ni n'améliorait les chemins, de sorte qu'elle ne changeait rien à la situation qui était faite aux enfants de cette importante fraction de commune.

¹⁰ La loi Falloux (1850), portant sur l'instruction publique et promulguée sous la IIe République, porte le nom du ministre de l'Instruction publique Alfred de Falloux. Promulguée le 15 mars 1850, elle aborde tous les aspects de l'éducation, à l'exception du supérieur, mais est surtout connue par ses dispositions sur la liberté d'enseignement laissant une place ample à l'enseignement confessionnel. Elle complète la loi Guizot, qui rendait obligatoire une école de garçons dans toute commune de 500 habitants, en rendant obligatoire également la création d'une école de filles dans toute commune de 800 habitants.

En 1883, sous l'active et intelligente initiative de M. Bérét, alors maire de Gerde, une école mixte fut créée et installée au centre de ce hameau.

La direction en fut confiée à une institutrice zélée et intelligente qui a su gagner la confiance des pères de famille et l'affection des enfants. Son école compte aujourd'hui 48 élèves de l'âge scolaire. En 1886 ce chiffre avait été dépassé.

Le local qui a servi à l'installation de cette école est une maison de cultivateurs. Il se compose de deux chambres, l'une affectée à la salle d'école et l'autre au logement de l'institutrice.

Une construction nouvelle se fait encore là d'une impérieuse nécessité.

Les besoins scolaires demanderaient donc encore à Gerde :

1° Achèvement du groupe scolaire.

2° Construction d'une école mixte au hameau.

3° Acquisition de mobilier scolaire et de matériel géographique pour les trois écoles, car j'avais oublié de dire que l'école du hameau est dépourvue peut-être encore plus que celles du village.

Sans doute ces dépenses, ajoutées au traitement (page 19) annuel de l'instituteur et des institutrices lequel s'élève à 2 900 fr. sont énormes.

Mais les résultats énumérés ci-après sont de nature à dédommager dans une certaine mesure la commune et l'Etat des sacrifices qu'ils se sont imposés et de ceux qu'ils sont encore appelés à s'imposer.

Chiffre de la population scolaire de 1877	80 élèves au maximum
..... d°	1887 150 au minimum

Depuis 1883 l'école des garçons qui compte à elle seule plus de 60 élèves a donné deux brevets, deux élèves à l'école normale et neuf certificats d'études primaire, lorsque antérieurement, cette école n'avait jamais présenté un candidat à un examen quelconque.

L'école du hameau a eu un certificat d'études primaires en 1885.

Gerde, le 12 avril 1887

L'instituteur

Fourcau

ANNEXE : recensement de 1886

	Nombre de				
	maisons	ménages	individus	français	étrangers
1. Quartiers, sections ou rues formant l'agglomération					
Moulin	5	7	23	21	2
Bas du Village	16	24	92	92	
Limaca	29	31	112	112	
Sebéry	16	18	60	60	
Nicharre	20	23	70	70	
Sainte Anne	17	19	80	80	
Theil	10	13	57	54	3
La Fontaine	26	32	118	118	
Total population agglomérée	139	167	612	607	5
2. Villages, hameaux, fermes et habitations en dehors de l'agglomération, formant la population dite éparse					
Hameau	36	39	224	224	
Total population éparse	36	39	224	224	0
Total général de la population inscrite sur la liste nominative	175	206	836	831	5

L'instituteur, Joseph Fourcau (Fourcade sur le registre du recensement), 40 ans, habite dans le quartier du Theil, avec sa femme Eulalie Antoinette Baup, 28 ans, et leurs deux enfants, Marie, 2 ans, et George, 1 an. Vivent également avec le ménage Marie Géniste, 50 ans, sœur de Joseph Fourcade, et Rose Abadie, 80 ans, sa tante. Dans la maison vit un autre ménage : Marceline Menvielle, 28 ans, institutrice, avec son frère Jean-Marie Menvielle, 16 ans.

Au Hameau vit l'institutrice Madeleine Parade, 22 ans, avec sa sœur Louise, 17 ans. Dans la maison vit un autre ménage : Pierre Bégué, cultivateur, 42 ans, avec sa femme Félicie Cantin, 40 ans, et leurs 7 enfants : Jean-Marie (16 ans), Marie (15 ans), Joseph (13 ans), Sylvin (11 ans), Dominique (7 ans), Cirille (4 ans) et Alexandrine (1 an).

Dans le tableau récapitulatif sont indiqués 5 étrangers, mais, dans le détail, on n'en trouve que deux qui habitent dans le quartier du moulin, tous deux bonnetiers et allemands : Ernest Hoch, 26 ans, et Frantz Reunhardt, 29 ans. Ce sont peut-être les allemands dont il est question (page 10) à propos de la fabrique de M. Comet.